L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 MARS 1877.

30me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 6 MARS.

SPECTACLES.

Mardi, 6 Mars 1877.

ACADÉMIE—Séances de Moore, Minstrels.
SALLE GRUNEWALD — Grande conférence par Théodore Tilton.

Voir nos articles en grands blancs. — Un bel assortiment. Voir l'annonce d'ensemble de D. E. Murphy & fils.

Le nouveau président des Etats-Unis.

Nous avons dit tout ce que nous avions à dire sur l'origine du pouvoir qui a été dévolu hier avec toutes les formes de la loi au nouveau président des Etats-Unis. M. R. B. Hayes, et nous souhaitons de n'avoir pas à y revenir.

M. Hayes, après avoir prêté serment le 4, entre les mains du président de la Cour Suprême, a été inauguré hier, en présence du Sénat des Etats-Unis, et avec toutes les formalités d'usage. Il a pris possession du pouvoir exécutif sans la moindre contestation, et son concurrent, M. Tilden, n'a pas donné signe de vie. M. Hayes se trouve donc pour quatre années le président des Etats-Unis de fait aussi bien que de droit, quoi qu'on puisse dire sur la manière dont son titre légal a été établi. Cela étant, il convient de l'accepter comme tel et d'apprécier sa conduite d'après ses actes.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons encore que les paroles de M. Hayes, c'est-à-dire son discours d'inauguration, dont on trouvera le texte dans une autre colonne, et, si les actes doivent être conformes aux paroles, nous devons déclarer que la politique de M. Hayes sera aussi favorable à l'égard du Sud qu'il était permis de l'attendre d'un président nommé par le parti républicain dans les conditions que l'on connaît.

Au milieu des dépêches contradictoires qui s'entrecroisaient, depuis que les décisions de la commission arbitrale avaient permis de prévoir l'avènement de M. Hayes au pouvoir, nous étions resté dans une réserve absolue à l'égard des belles promesses faites au Sud. Huit années de cruelles déceptions nous avaient donné le droit d'être méfiant et nous préférions prolonger l'inquiétude de nos lecteurs que d'encourager des illusions qui auraient abouti à un nouvel et amer désappointement.

Sans passer du doute à une foi absolue et sans devenir subitement optimiste, nous n'hésiterons pas, cependant, à déclarer franchement que la lecture du discours de M. Hayes nous a laissé une impression très favorable. Le nouveau président s'est exprimé d'une façon plus explicite que ne l'espéraient les hommes du Sud qui avaient le plus de confiance.

La politique de pacification est nettement exposée, dans un langage simple, sans prétention et dont la clarté est un gage de sincérité apparente qui exclue la possibilité d'une arrière-pensée.

L'insistance que met M. Hayes à parler de la protection due aux droits des émancipés est toute naturelle de sa part et nous n'avons le droit ni de nous en étonner ni de nous en alarmer.

Les protestations du président en faveur de l'égalité de droits que les blancs du Sud ne contestent pas à la race émancipée, ne nous paraissent pas affaiblir la portée de sa déclaration qu'il est anxieux d'exercer toute l'influence légitime dont il dispose, en faveur du *self government*, honnête et efficace dans les Etats du Sud. Les assurances qu'il donne de son désir d'effacer toute diminution entre le Nord et le Sud, sont aussi catégoriques qu'elles pouvaient l'être et ses promesses d'aider au développement des ressources matérielles de notre section sont aussi satisfaisantes que possible.

M. Hayes n'hésite pas à se placer au-dessus des obligations de parti mais il compte, en échange, que les démocrates du Sud sauront également s'affranchir des liens de parti pour l'aider à réaliser l'objet qu'il indique comme le but commun à atteindre.

En résumé, le discours d'inauguration de M. Hayes est satisfaisant et il permet d'augurer favorablement de sa politique ; ne nous restera plus qu'à attendre l'application pratique de cette politique. Nous savons trop, par l'expérience, à quel point les actes s'écartent souvent des programmes, pour nous abandonner à une confiance trop absolue.

M. Hayes ne pourrait certes, sans mentir à tout ce qu'il vient de dire, soutenir par la force des gouvernements répudiés par les populations, mais il a réservé, dans son discours, une part assez large à l'action du gouvernement central pour pouvoir, sans encourir le reproche de contradiction, mettre à cette action des conditions assez étendues et assez sévères. Il nous faut donc attendre quelque chose de plus précis pour apprécier en pleine connaissance de cause la portée pratique du rôle que va être appelé à jouer la nouvelle administration.

L'EX-PRÉSIDENT GRANT ET SES ORDRES. —Samedi dernier MM. R. L. Gibson, E. John Ellis et Wm. M. Levy, représentants de la Louisiane, ont adressé le message suivant au président Grant :

Nous avons l'honneur d'informer respectueusement le Président que les troupes n'ont pas été retirées des rues et du voisinage de la Maison d'Etat à la Nouvelle-Orléans en conformité avec vos ordres. Nous suggérons au Président qu'il est dû à lui-même et aux assurances qu'il nous a données, que ses instructions, si elles ont été mal comprises, soient rendues plus explicites, de façon à ce que l'appui des troupes soit retiré à Packard.

On ne connaît pas la réponse qu'a faite Grant à cette remontrance. Une dépêche dit que les radicaux ultra attribuent les changements fréquents de Grant à ce qu'il était ivre la moitié du temps.

Des ordres ont été donnés pour le retrait des troupes et les troupes n'ont pas été retirées. Mais nous tenons de très bonne source que samedi et dimanche les troupes n'auraient en aucun cas été employées à soutenir Packard. Nous ignorons si de nouvelles instructions ont été données.

Le discours d'adieu de l'Orateur de la Chambre.

Voici la conclusion du discours par lequel M. Randall a clos la session du 44ème Congrès dans la Chambre des Représentants.

Au point de vue des événements politiques, la session a été l'une des plus critiques dans notre histoire. La majorité de cette Chambre, représentant une majorité des votants des Etats Unis et, comme nous le savons, une majorité des électeurs dûment choisis à la récente élection pour Président et Vice-Président, a été forcée de choisir entre un acquiescement à l'usurpation ou la perpétuité du droit par une commotion civile. Le parti dénonce a abandonné la possession temporaire du pouvoir exécutif plutôt que de jeter le peuple dans la guerre civile avec toutes ses horreurs. Il y a des personnes qui sondamnent cette commission que nous avons montrée aux résultats d'une loi qui n'a pas été appliquée depuis l'époque qui avait inspiré sa création ni, dans notre conviction, suivant la lettre de ses dispositions.

Nous avons paré cela au danger de l'anarchie et de l'effusion du sang. Le temps portera certainement remède à cet grief, car il y a chez le peuple américain un désir de justice. Nous devons attendre ce remède, si impatiente que nous soyons pour sa venue. Jusque là, nous demandons à la justice soit égale pour tous, que l'épée cesse d'accabler les gouvernements d'Etat, que l'autorité civile soit supérieure à l'autorité militaire et que le peuple soit affranchi maintenant et pour toujours des chaînes que lui a imposées l'abus fait récemment du gouvernement.

CULTURE DE LA CANNE A SUCRE EN LOUISIANE.—M. A. de la Cornillère, ingénieur civil, vient de publier, en anglais et en français, sur brochure portant ce titre. Il traite de la fabrication du sucre et particulièrement de l'appareil de M. S. Brangier pour l'épaisseman des bagasses. Ce travail porte la date du 10 février 1877. Nous en rendrons

DISCOURS D'INAUGURATION DU PRESIDENT HAYES.

Voici le discours d'inauguration du président Hayes :

Concitoyens,

Nous nous sommes réunis pour accomplir le cérémonial public observé par Washington d'abord, ensuite par tous mes prédécesseurs, et qui est maintenant devenu une coutume qui inaugure les débuts d'une nouvelle administration présidentielle.

Appelé à exercer les devoirs de la première magistrature, je vais me conformer à l'usage en vous indiquant quelques-uns des principes qui me guideront en liaison avec mes vues sur quelques-uns des questions qui fixent à cette heure l'attention publique.

Je n'entreprendrai pas de formuler d'une manière irréversible des principes ou des mesures d'administration ; il est clairement établi des motifs qui doivent nous animer et je signalerai le but auquel nous devons tendre pouvoir d'atteindre, pour rester fidèles à l'exécution de nos institutions et pour servir l'intérêt de notre pays. Au début des discussions qui ont précédé l'élection présidentielle, j'ai dû faire connaître mes vues sur plusieurs questions importantes qui s'imposaient au pays.

Suivant l'exemple d'un de mes prédécesseurs et adoptant son langage, je veux, maintenant qu'il n'existe plus de raison pour ne pas revéler toute sa pensée, répéter ce qui a été dit avant l'élection, dans l'espoir qu'il me conduiraient le pécuniers et m'encourageraient et qu'ils auront convaincus que les sentiments que j'ai exprimés en acceptant la candidature présidentielle, commenceront à me guider dans la voie que je me suis tracée. Chargé, comme je le suis de la tâche à la fois grave et difficile de les appliquer pratiquement à l'administration du gouvernement, dans la mesure des devoirs qui m'incombent constitutionnellement et légalement.

LA PACIFICATION DU PAYS.

La pacification permanente du pays par l'application de principes et de mesures qui garantissent une complète protection à tous les citoyens, dans le libre exercice de leurs droits constitutionnels, voilà à cette heure la question capitale dans nos affaires publiques, question que tous les citoyens prévoyants et patriotes considèrent comme souverainement importante.

Les Etats du Sud en ont ressenti encore des résultats désastreux de la terrible révolution qui les a bouleversés. Il n'est pas encore tout des immenses bienfaits qui doivent jôt ou tard découler de la cordiale et généreuse acceptation des résultats légitimes de cette révolution.

Nous sommes assaillis au seuil même de cette question par des problèmes difficiles et embarrassants. Les populations du Sud sont encore plongées dans la pauvreté et n'ont pas jusqu'à présent joui pleinement des bienfaits inestimables d'un gouvernement local (*local self-government*) sagesse, honnête et pacifique.

Quelque partisane d'avis que l'on puisse être sur la cause de cet état des choses, il est évident que, dans le cours des événements, le moment est venu où l'établissement d'un gouvernement local (*local self government*) est impérieusement commandé par tous les intérêts publics et privés des Etats du Sud.

Mais on ne doit pas oublier que ce gouvernement local seulement doit être considéré comme vrai, qui reconnaît et maintient l'inviolabilité des droits de tous.

LES INTÉRÊTS DES DEUX RACES.

Quant aux deux races distinctes, dont les relations réciproques ont amené les déplorables complications et les embarras de toutes sortes qui existent dans le Sud, leurs intérêts doivent être protégés dans une mesure égale et avec une égale sollicitude par le gouvernement local dont j'ai viens de parler ; ce dont être un gouvernement qui se soumette loyalement et de tout cœur à la constitution et aux lois—aux lois de la nation comme à celles des Etats eux-mêmes,—qui accepte toute la constitution telle qu'elle est et y obéisse fidèlement.

Sur cette base sûre et solide, mais non autrement, il est aisé d'ériger un gouvernement local bienfaisant.

L'INTÉRÊT DE PARTI DOIT S'EFFACER.

Pour obtenir cette obéissance à la lettre et à l'esprit de la Constitution, et en vue des résultats qui en découleraient, les intérêts soi-disant de parti perdent toute leur importance apparente, et les distinctions de parti deviennent véritablement insignifiantes.

La question qui doit nous préoccuper en vue du bien être immédiat des Etats du Sud est celle de savoir s'ils auront ou n'auront pas un gouvernement, si l'ordre social y régnera, si l'industrie pacifique s'y réhabilite, s'ils doivent, enfin, être heureux, comme ils ont le droit de l'être, ou s'ils retomberont dans la barbarie. C'est là une question qui intéresse profondément tout le peuple et pour la résoudre, nous ne devons être ni républicains ni démocrates, dans un sens de parti, mais citoyens d'un même pays et de la même famille auxquels sont chers les intérêts d'une commune patrie et d'une famille commune.

Le complet bouleversement dans les conditions du travail, au Sud, la transformation de quatre millions d'esclaves en citoyens placés sur un pied de parfaite égalité avec leurs anciens maîtres ne peuvent pas s'opérer sans susciter des problèmes d'une extrême gravité à la race émancipée, à ses anciens maîtres et au gouvernement général, l'auteur de l'acte d'émancipation.

Il est maintenant reconnu dans tout le pays que cet acte a été un acte juste et providentiel, fécond en bienfaits pour tout le monde. Il est aussi généralement admis que le gouvernement national a l'obligation morale d'employer sa puissance et son influence constitutionnelle pour assurer les droits des populations qu'il a émancipées et pour les protéger dans la jouissance de ces droits quand ils viennent à être violés ou menacés.

LE REMÈDE AUX MAUX DU SUD.

Les maux qui affligent les Etats du Sud ne peuvent trouver de remède que dans les efforts unis et l'harmonie des deux races, mues par des raisons de sympathie et d'estime mutuelles ; et tout en étant tenu et en ayant la ferme détermination de protéger les droits de tous, par tous les moyens constitutionnels à la disposition de mon administration, je suis sincèrement désireux d'employer toute influence légitime en faveur d'un self gouvernement honnête et efficace comme la véritable source à laquelle ces Etats peuvent demander le contentement et la prospérité de leurs citoyens.

Dans l'effort que je ferai pour accomplir cet objet, je demande la coopération cordiale de tous ceux qui ont à cœur le bien du pays, dans la confiance que les liens de paix et les préjugés de races seront librement abandonnés en vue du grand objet à accomplir dans l'œuvre importante de la restauration du Sud.

Ce n'est pas seulement la situation politique du Sud qui mérite l'attention. Le développement matériel de cette section du pays a été arrêté par la révolution sociale et politique par laquelle il a passé, et il demande et mérite maintenant les soins attentifs du gouvernement national, dans les justes limites prescrites par la Constitution et une saine économie politique.

Mais la base de toute prospérité pour cette section comme pour toutes les autres parties du pays doit être l'amélioration de la condition intellectuelle et morale du peuple ; le suffrage universel doit reposer sur l'éducation universelle. Dans ce but il doit être pourvu d'une façon libérale et permanente à l'extinction des écoles gratuites par les gouvernements d'Etat, et, si besoin est, il faut y ajouter l'aide légitime de l'autorité nationale.

Que mes concitoyens des Etats du Sud soient assurés que c'est mon désir sincère de prendre en considération et de servir leurs véritables intérêts, les intérêts des blancs et des gens de couleur également, et de faire mes efforts en faveur d'une politique civile, qui efface pour toujours de nos affaires politiques la ligne de couleur et la distinction entre le Nord et le Sud, afin que nous n'ayons pas seulement un Nord uni et un Sud uni, mais un pays uni.

LE SERVICE CIVIL.

J'appelle l'attention du public sur l'importante nécessité de la réforme dans notre service civil—réforme qui ne doit pas porter seulement sur certaines abus et certaines pratiques du patronage dit officiel qui a reçu la sanction de l'habitude dans plusieurs départements de notre gouvernement—mais qui doit atteindre un changement dans le système même des nominations, réforme qui doit être rationnelle et complète, et être un retour aux principes des fondateurs du gouvernement.

Il n'avaient jamais attendu ni désiré des fonctionnaires publics des services de parti. Il voulaient que les fonctionnaires publics donnant tous leurs services au gouvernement et au peuple. Ils voulaient que l'emploi fût permanent tant que la réputation personnelle de l'employé permettrait l'éloge, et que la manière dont il remplirait ses devoirs serait satisfaisante. Ils en tendaient que les nominations aux emplois ne dépendît ni faites ni quelques recommandations de services de parti, ni complaisamment par les recommandations des membres du Congrès comme si ceux-ci avaient droit à exercer tâche, à contrôler ces nominations.

Le fait que les deux grands partis politiques du pays en désignent leurs principaux chefs à l'élection, soit donné une place prédominante au sujet de la réforme du service civil, dont ils recommandent de la nécessité de la réforme nécessaire, doit être apprécié comme un fait significant et heureux de ces mesures. Il doit être regardé comme une expression de la voix unie et de la volonté de tout le peuple en faveur de ces deux partis politiques sont virtuellement engagés à lui donner leur pouvoir sans réserve. Le Président des Etats-Unis doit être dévoué aux intérêts de tous les citoyens dans les différentes parties de l'Union, et il ne doit pas être influencé par les préférences de son expérience, de tout ; mais il doit en de son nomination que celui qui sont les plus aptes à remplir les devoirs de leur position, et les plus capables de les remplir avec le plus de succès. Je réitère que nous devons à ce système de nomination, en grande partie, le succès de ces deux partis, et que le système lui-même est important, un grand objet à atteindre. Je recommande de nouveau cet enforcement à la sanction législative et une loi de six ans pour le président et immédiatement une élection.

FINANCES.

En ce qui concerne la situation financière du pays, je ne dirai rien ici des mesures adoptées dans ce sens et de la prospérité qui nous avons amélioré pendant les trois dernières années.

La dépréciation dans tous les divers intérêts économiques et manufacturiers dans tout le pays, qui a commencé en septembre 1873, existaient encore. Il était préférable, cependant, de pouvoir dire qu'il y a meilleur de mois des indications d'un retour prochain et d'un temps plus prospère. Sur la question de la dépréciation actuelle des valeurs alors l'on avait du sujet, il n'est pas prudent de répéter ici ce que j'ai dit dans mon lettre d'acceptation, que, dans mon jugement, le gaspillage de l'insuffisante, inséparable d'une circulation de papier non échangeable avec son équivalent en métal, est un des plus grands obstacles qui puisse se présenter ici. Le seul papier en circulation qui soit sûr est celui qui est basé sur des capitaux qui sont dans leur nature et nécessairement acceptable, qui le rendent et qui peut avec sûreté, circuler librement sur et en faveur d'une République composée des payements en espèces et je suis sûr que nous seulement cela est sage mais que les intérêts sont bien que le sentiment public du pays le demandent impérieusement.

Faisant de ces remarques sur la situation actuelle de notre pays à la considération de nos nombreux amis d'autres pays, nous devons nous rappeler et les compliquées intimidations de la terrible révolution qui les a bouleversés. Il n'est pas encore tout des immenses bienfaits qui doivent jôt ou tard découler de la cordiale et généreuse acceptation des résultats légitimes de cette révolution.

Nous sommes assaillis au seuil même de cette question par des problèmes difficiles et embarrassants. Les populations du Sud sont encore plongées dans la pauvreté et n'ont pas jusqu'à présent joui pleinement des bienfaits inestimables d'un gouvernement local (*local self-government*) sagesse, honnête et pacifique.

Quelque partisane d'avis que l'on puisse être sur la cause de cet état des choses, il est évident que, dans le cours des événements, le moment est venu où l'établissement d'un gouvernement local (*local self government*) est impérieusement commandé par tous les intérêts publics et privés des Etats du Sud.

Mais on ne doit pas oublier que ce gouvernement local seulement doit être considéré comme vrai, qui reconnaît et maintient l'inviolabilité des droits de tous.

LES INTÉRÊTS DES DEUX RACES.

Quant aux deux races distinctes, dont les relations réciproques ont amené les déplorables complications et les embarras de toutes sortes qui existent dans le Sud, leurs intérêts doivent être protégés dans une mesure égale et avec une égale sollicitude par le gouvernement local dont j'ai viens de parler ; ce dont être un gouvernement qui se soumette loyalement et de tout cœur à la constitution et aux lois—aux lois de la nation comme à celles des Etats eux-mêmes,—qui accepte toute la constitution telle qu'elle est et y obéisse fidèlement.

Sur cette base sûre et solide, mais non autrement, il est aisé d'ériger un gouvernement local bienfaisant.

L'INTÉRÊT DE PARTI DOIT S'EFFACER.

Pour obtenir cette obéissance à la lettre et à l'esprit de la Constitution, et en vue des résultats qui en découleraient, les intérêts soi-disant de parti perdent toute leur importance apparente, et les distinctions de parti deviennent véritablement insignifiantes.

La question qui doit nous préoccuper en vue du bien être immédiat des Etats du Sud est celle de savoir s'ils auront ou n'auront pas un gouvernement, si l'ordre social y régnera, si l'industrie pacifique s'y réhabilite, s'ils doivent, enfin, être heureux, comme ils ont le droit de l'être, ou s'ils retomberont dans la barbarie. C'est là une question qui intéresse profondément tout le peuple et pour la résoudre, nous ne devons être ni républicains ni démocrates, dans un sens de parti, mais citoyens d'un même pays et de la même famille auxquels sont chers les intérêts d'une commune patrie et d'une famille commune.

Le complet bouleversement dans les conditions du travail, au Sud, la transformation de quatre millions d'esclaves en citoyens placés sur un pied de parfaite égalité avec leurs anciens maîtres ne peuvent pas s'opérer sans susciter des problèmes d'une extrême gravité à la race émancipée, à ses anciens maîtres et au gouvernement général, l'auteur de l'acte d'émancipation.

Il est maintenant reconnu dans tout le pays que cet acte a été un acte juste et providentiel, fécond en bienfaits pour tout le monde. Il est aussi généralement admis que le gouvernement national a l'obligation morale d'employer sa puissance et son influence constitutionnelle pour assurer les droits des populations qu'il a émancipées et pour les protéger dans la jouissance de ces droits quand ils viennent à être violés ou menacés.

LE REMÈDE AUX MAUX DU SUD.

Les maux qui affligent les Etats du Sud ne peuvent trouver de remède que dans les efforts unis et l'harmonie des deux races, mues par des raisons de sympathie et d'estime mutuelles ; et tout en étant tenu et en ayant la ferme détermination de protéger les droits de tous, par tous les moyens constitutionnels à la disposition de mon administration, je suis sincèrement désireux d'employer toute influence légitime en faveur d'un self gouvernement honnête et efficace comme la véritable source à laquelle ces Etats peuvent demander le contentement et la prospérité de leurs citoyens.

Dans l'effort que je ferai pour accomplir cet objet, je demande la coopération cordiale de tous ceux qui ont à cœur le bien du pays, dans la confiance que les liens de paix et les préjugés de races seront librement abandonnés en vue du grand objet à accomplir dans l'œuvre importante de la restauration du Sud.

Ce n'est pas seulement la situation politique du Sud qui mérite l'attention. Le développement matériel de cette section du pays a été arrêté par la révolution sociale et politique par laquelle il a passé, et il demande et mérite maintenant les soins attentifs du gouvernement national, dans les justes limites prescrites par la Constitution et une saine économie politique.

Mais la base de toute prospérité pour cette section comme pour toutes les autres parties du pays doit être l'amélioration de la condition intellectuelle et morale du peuple ; le suffrage universel doit reposer sur l'éducation universelle. Dans ce but il doit être pourvu d'une façon libérale et permanente à l'extinction des écoles gratuites par les gouvernements d'Etat, et, si besoin est, il faut y ajouter l'aide légitime de l'autorité nationale.

Que mes concitoyens des Etats du Sud soient assurés que c'est mon désir sincère de prendre en considération et de servir leurs véritables intérêts, les intérêts des blancs et des gens de couleur également, et de faire mes efforts en faveur d'une politique civile, qui efface pour toujours de nos affaires politiques la ligne de couleur et la distinction entre le Nord et le Sud, afin que nous n'ayons pas seulement un Nord uni et un Sud uni, mais un pays uni.

LE SERVICE CIVIL.

J'appelle l'attention du public sur l'importante nécessité de la réforme dans notre service civil—réforme qui ne doit pas porter seulement sur certains abus et certaines pratiques du patronage dit officiel qui a reçu la sanction de l'habitude dans plusieurs départements de notre gouvernement—mais qui doit effectuer un changement dans le système même des nominations, réforme qui doit être rationnelle et complète, et être un retour aux principes des fondateurs du gouvernement.

Ils n'avaient jamais attendu ni désiré des fonctionnaires publics des services de parti. Ils voulaient que les fonctionnaires publics donnant tous leurs services au gouvernement et au peuple. Ils voulaient que l'emploi fût permanent tant que la réputation personnelle de l'employé permettrait l'éloge, et que la manière dont il remplirait ses devoirs serait satisfaisante. Ils en tendaient que les nominations aux emplois ne dépendît ni faites ni quelques recommandations des services de parti, ni complaisamment par les recommandations des membres du Congrès comme si ceux-ci avaient droit à exercer tâche, à contrôler ces nominations.

Le fait que les deux grands partis politiques du pays en désignent leurs principaux chefs à l'élection, soit donné une place prédominante au sujet de la réforme du service civil, dont ils recommandent de la nécessité de la réforme nécessaire, doit être apprécié comme un fait significant et heureux de ces mesures. Il doit être regardé comme une expression de la voix unie et de la volonté de tout le peuple en faveur de ces deux partis politiques sont virtuellement engagés à lui donner leur pouvoir sans réserve. Le Président des Etats-Unis doit être dévoué aux intérêts de tous les citoyens dans les différentes parties de l'Union, et il ne doit pas être influencé par les préférences de son expérience, de tout ; mais il doit en de son nomination que celui qui sont les plus aptes à remplir les devoirs de leur position, et les plus capables de les remplir avec le plus de succès. Je réitère que nous devons à ce système de nomination, en grande partie, le succès de ces deux partis, et que le système lui-même est important, un grand objet à atteindre. Je recommande de nouveau cet enforcement à la sanction législative et une loi de six ans pour le président et immédiatement une élection.

FINANCES.

En ce qui concerne la situation financière du pays, je ne dirai rien ici des mesures adoptées dans ce sens et de la prospérité qui nous avons améliorée pendant les trois dernières années.

La dépréciation dans tous les divers intérêts économiques et manufacturiers dans tout le pays, qui a commencé en septembre 1873, existaient encore. Il était préférable, cependant, de pouvoir dire qu'il y a meilleur de mois des indications d'un retour prochain et d'un temps plus prospère. Sur la question de la dépréciation actuelle des valeurs alors l'on avait du sujet, il n'est pas prudent de répéter ici ce que j'ai dit dans mon lettre d'acceptation, que, dans mon jugement, le gaspillage de l'insuffisante, inséparable d'une circulation de papier non échangeable avec son équivalent en métal, est un des plus grands obstacles qui puisse se présenter ici. Le seul papier en circulation qui soit sûr est celui qui est basé sur des capitaux qui sont dans leur nature et nécessairement acceptable, qui le rendent et qui peut avec sûreté, circuler librement sur et en faveur d'une République composée des payements en espèces et je suis sûr que nous seulement cela est sage mais que les intérêts sont bien que le sentiment public du pays le demandent impérieusement.

Faisant de ces remarques sur la situation actuelle de notre pays à la considération de nos nombreux amis d'autres pays, nous devons nous rappeler et les compliquées intimidations de la terrible révolution qui les a bouleversés. Il n'est pas encore tout des immenses bienfaits qui doivent jôt ou tard découler de la cordiale et généreuse acceptation des résultats légitimes de cette révolution.

Nous sommes assaillis au seuil même de cette question par des problèmes difficiles et embarrassants. Les populations du Sud sont encore plongées dans la pauvreté et n'ont pas jusqu'à présent joui pleinement des bienfaits inestimables d'un gouvernement local (*local self-government*) sagesse, honnête et pacifique.

Quelque partisane d'avis que l'on puisse être sur la cause de cet état des choses, il est évident que, dans le cours des événements, le moment est venu où l'établissement d'un gouvernement local (*local self government*) est impérieusement commandé par tous les intérêts publics et privés des Etats du Sud.

Mais on ne doit pas oublier que ce gouvernement local seulement doit être considéré comme vrai, qui reconnaît et maintient l'inviolabilité des droits de tous.

LES INTÉRÊTS DES DEUX RACES.

Quant aux deux races distinctes, dont les relations réciproques ont amené les déplorables complications et les embarras de toutes sortes qui existent dans le Sud, leurs intérêts doivent être protégés dans une mesure égale et avec une égale sollicitude par le gouvernement local dont j'ai viens de parler ; ce dont être un gouvernement qui se soumette loyalement et de tout cœur à la constitution et aux lois—aux lois de la nation comme à celles des Etats eux-mêmes,—qui accepte toute la constitution telle qu'elle est et y obéisse fidèlement.

Sur cette base sûre et solide, mais non autrement, il est aisé d'ériger un gouvernement local bienfaisant.

L'INTÉRÊT DE PARTI DOIT S'EFFACER.

Pour obtenir cette obéissance à la lettre et à l'esprit de la Constitution, et en vue des résultats qui en découleraient, les intérêts soi-disant de parti perdent toute leur importance apparente, et les distinctions de parti deviennent véritablement insignifiantes.

La question qui doit nous préoccuper en vue du bien être immédiat des Etats du Sud est celle de savoir s'ils auront ou n'auront pas un gouvernement, si l'ordre social y régnera, si l'industrie pacifique s'y réhabilite, s'ils doivent, enfin, être heureux, comme ils ont le droit de l'être, ou s'ils retomberont dans la barbarie. C'est là une question qui intéresse profondément tout le peuple et pour la résoudre, nous ne devons être ni républicains ni démocrates, dans un sens de parti, mais citoyens d'un même pays et de la même famille auxquels sont chers les intérêts d'une commune patrie et d'une famille commune.

Le complet bouleversement dans les conditions du travail, au Sud, la transformation de quatre millions d'esclaves en citoyens placés sur un pied de parfaite égalité avec leurs anciens maîtres ne peuvent pas s'opérer sans susciter des problèmes d'une extrême gravité à la race émancipée, à ses anciens maîtres et au gouvernement général, l'auteur de l'acte d'émancipation.

Il est maintenant reconnu dans tout le pays que cet acte a été un acte juste et providentiel, fécond en bienfaits pour tout le monde. Il est aussi généralement admis que le gouvernement national a l'obligation morale d'employer sa puissance et son influence constitutionnelle pour assurer les droits des populations qu'il a émancipées et pour les protéger dans la jouissance de ces droits quand ils viennent à être violés ou menacés.

LE REMÈDE AUX MAUX DU SUD.

Les maux qui affligent les Etats du Sud ne peuvent trouver de remède que dans les efforts unis et l'harmonie des deux races, mues par des raisons de sympathie et d'estime mutuelles ; et tout en étant tenu et en ayant la ferme détermination de protéger les droits de tous, par tous les moyens constitutionnels à la disposition de mon administration, je suis sincèrement désireux d'employer toute influence légitime en faveur d'un self gouvernement honnête et efficace comme la véritable source à laquelle ces Etats peuvent demander le contentement et la prospérité de leurs citoyens.

Dans l'effort que je ferai pour accomplir cet objet, je demande la coopération cordiale de tous ceux qui ont à cœur le bien du pays, dans la confiance que les liens de paix et les préjugés de races seront librement abandonnés en vue du grand objet à accomplir dans l'œuvre importante de la restauration du Sud.

Ce n'est pas seulement la situation politique du Sud qui mérite l'attention. Le développement matériel de cette section du pays a été arrêté par la révolution sociale et politique par laquelle il a passé, et il demande et mérite maintenant les soins attentifs du gouvernement national, dans les justes limites prescrites par la Constitution et une saine économie politique.

Mais la base de toute prospérité pour cette section comme pour toutes les autres parties du pays doit être l'amélioration de la condition intellectuelle et morale du peuple ; le suffrage universel doit reposer sur l'éducation universelle. Dans ce but il doit être pourvu d'une façon libérale et permanente à l'extinction des écoles gratuites par les gouvernements d'Etat, et, si besoin est, il faut y ajouter l'aide légitime de l'autorité nationale.

Que mes concitoyens des Etats du Sud soient assurés que c'est mon désir sincère de prendre en considération et de servir leurs véritables intérêts, les intérêts des blancs et des gens de couleur également, et de faire mes efforts en faveur d'une politique civile, qui efface pour toujours de nos affaires politiques la ligne de couleur et la distinction entre le Nord et le Sud, afin que nous n'ayons pas seulement un Nord uni et un Sud uni, mais un pays uni.

LE SERVICE CIVIL.

J'appelle l'attention du public sur l'importante nécessité de la réforme dans notre service civil—réforme qui ne doit pas porter seulement sur certains abus et certaines pratiques du patronage dit officiel qui a reçu la sanction de l'habitude dans plusieurs départements de notre gouvernement—mais qui doit effectuer un changement dans le système même des nominations, réforme qui doit être rationnelle et complète, et être un retour aux principes des fondateurs du gouvernement.

Ils n'avaient jamais attendu ni désiré des fonctionnaires publics des services de parti. Ils voulaient que les fonctionnaires publics donnant tous leurs services au gouvernement et au peuple. Ils voulaient que l'emploi fût permanent tant que la réputation personnelle de l'employé permettrait l'éloge, et que la manière dont il remplirait ses devoirs serait satisfaisante. Ils en tendaient que les nominations aux emplois ne dépendît ni faites ni quelques recommandations des services de parti, ni complaisamment par les recommandations des membres du Congrès comme si ceux-ci avaient droit à exercer tâche, à contrôler ces nominations.

Le fait que les deux grands partis politiques du pays en désignent leurs principaux chefs à l'élection, soit donné une place prédominante au sujet de la réforme du service civil, dont ils recommandent de la nécessité de la réforme nécessaire, doit être apprécié comme un fait significant et heureux de ces mesures. Il doit être regardé comme une expression de la voix unie et de la volonté de tout le peuple en faveur de ces deux partis politiques sont virtuellement engagés à lui donner leur pouvoir sans réserve. Le Président des Etats-Unis doit être dévoué aux intérêts de tous les citoyens dans les différentes parties de l'Union, et il ne doit pas être influencé par les préférences de son expérience, de tout ; mais il doit en de son nomination que celui qui sont les plus aptes à remplir les devoirs de leur position, et les plus capables de les remplir avec le plus de succès. Je réitère que nous devons à ce système de nomination, en grande partie, le succès de ces deux partis, et que le système lui-même est important, un grand objet à atteindre. Je recommande de nouveau cet enforcement à la sanction législative et une loi de six ans pour le président et immédiatement une élection.

FINANCES.

En ce qui concerne la situation financière du pays, je ne dirai rien ici des mesures adoptées dans ce sens et de la prospérité qui nous avons améliorée pendant les trois dernières années.

La dépréciation dans tous les divers intérêts économiques et manufacturiers dans tout le pays, qui a commencé en septembre 1873, existaient encore. Il était préférable, cependant, de pouvoir dire qu'il y a meilleur de mois des indications d'un retour prochain et d'un temps plus prospère. Sur la question de la dépréciation actuelle des valeurs alors l'on avait du sujet, il n'est pas prudent de répéter ici ce que j'ai dit dans mon lettre d'acceptation, que, dans mon jugement, le gaspillage de l'insuffisante, inséparable d'une circulation de papier non échangeable avec son équivalent en métal, est un des plus grands obstacles qui puisse se présenter ici. Le seul papier en circulation qui soit sûr est celui qui est basé sur des capitaux qui sont dans leur nature et nécessairement acceptable, qui le rendent et qui peut avec sûreté, circuler librement sur et en faveur d'une République composée des payements en espèces et je suis sûr que nous seulement cela est sage mais que les intérêts sont bien que le sentiment public du pays le demandent impérieusement.

Faisant de ces remarques sur la situation actuelle de notre pays à la considération de nos nombreux amis d'autres pays, nous devons nous rappeler et les compliquées intimidations de la terrible révolution qui les a bouleversés. Il n'est pas encore tout des immenses bienfaits qui doivent jôt ou tard découler de la cordiale et généreuse acceptation des résultats légitimes de cette révolution.

Nous sommes assaillis au seuil même de cette question par des problèmes difficiles et embarrassants. Les populations du Sud sont encore plongées dans la pauvreté et n'ont pas jusqu'à présent joui pleinement des bienfaits inestimables d'un gouvernement local (*local self-government*) sagesse, honnête et pacifique.

Quelque partisane d'avis que l'on puisse être sur la cause de cet état des choses, il est évident que, dans le cours des événements, le moment est venu où l'établissement d'un gouvernement local (*local self government*) est impérieusement commandé par tous les intérêts publics et privés des Etats du Sud.

Mais on ne doit pas oublier que ce gouvernement local seulement doit être considéré comme vrai, qui reconnaît et maintient l'inviolabilité des droits de tous.

LES INTÉRÊTS DES DEUX RACES.

Quant aux deux races distinctes, dont les relations réciproques ont amené les déplorables complications et les embarras de toutes sortes qui existent dans le Sud, leurs intérêts doivent être protégés dans une mesure égale et avec une égale sollicitude par le gouvernement local dont j'ai viens de parler ; ce dont être un gouvernement qui se soumette loyalement et de tout cœur à la constitution et aux lois—aux lois de la nation comme à celles des Etats eux-mêmes,—qui accepte toute la constitution telle qu'elle est et y obéisse fidèlement.

Sur cette base sûre et solide, mais non autrement, il est aisé d'ériger un gouvernement local bienfaisant.

L'INTÉRÊT DE PARTI DOIT S'EFFACER.

Pour obtenir cette obéissance à la lettre et à l'esprit de la Constitution, et en vue des résultats qui en découleraient, les intérêts soi-disant de parti perdent toute leur importance apparente, et les distinctions de parti deviennent véritablement insignifiantes.

La question qui doit nous préoccuper en vue du bien être immédiat des Etats du Sud est celle de savoir s'ils auront ou n'auront pas un gouvernement, si l'ordre social y régnera, si l'industrie pacifique s'y réhabilite, s'ils doivent, enfin, être heureux, comme ils ont le droit de l'être, ou s'ils retomberont dans la barbarie. C'est là une question qui intéresse profondément tout le peuple et pour la résoudre, nous ne devons être ni républicains ni démocrates, dans un sens de parti, mais citoyens d'un même pays et de la même famille auxquels sont chers les intérêts d'une commune patrie et d'une famille commune.

Le complet bouleversement dans les conditions du travail, au Sud, la transformation de quatre millions d'esclaves en citoyens placés sur un pied de parfaite égalité avec leurs anciens maîtres ne peuvent pas s'opérer sans susciter des problèmes d'une extrême gravité à la race émancipée, à ses anciens maîtres et au gouvernement général, l'auteur de l'acte d'émancipation.

Il est maintenant reconnu dans tout le pays que cet acte a été un acte juste et providentiel, fécond en bienfaits pour tout le monde. Il est aussi généralement admis que le gouvernement national a l'obligation morale d'employer sa puissance et son influence constitutionnelle pour assurer les droits des populations qu'il a ém